



St Cyr l'Ecole le 29 mars 2004

AFFICHAGE

SYNDICAT NATIONAL CFDT-INRA
Porte de Saint-Cyr - RD 10
78210 SAINT-CYR L'ECOLE

COMPTE RENDU CONSEIL D'ADMINISTRATION - 26 mars 2004

La CFDT-INRA était présente à ce Conseil, convoqué encore une fois en l'absence de Président de l'INRA. Notre présence s'inscrit dans la même démarche qu'au Conseil d'Administration du CNRS (25 mars 2004) où tous les administrateurs représentant les salariés ont siégé.

Après l'approbation du procès verbal de la dernière séance, **la CFDT-INRA a demandé que M. SAMARUT, Président du Conseil Scientifique National et Premier signataire de la pétition "Sauvons la Recherche" explique son point de vue.**

Intervention CFDT

"Permettez-nous de manifester notre surprise devant le discours de M. SAMARUT au Conseil d'Administration de décembre 2003 concernant le projet de budget 2004 si on le met en perspective avec le texte de la pétition "Sauvons la Recherche" dont il est le premier signataire.

- Très tolérant au Conseil d'Administration vis-à-vis de la nécessité de recruter des CDD pour "réagir" rapidement... même s'il faut être attentif, dit-il, à leur avenir,

Plus exigeant dans la pétition sur les possibilités d'embauche pour 2004, en soulignant que la Recherche est une activité à long terme

- Incitant à voter, et votant le budget de "transition" de l'INRA qualifié de "pas catastrophique" dans cette enceinte en décembre,

Dénonçant l'asphyxie financière des organismes de recherche publique risquant d'entraîner la fermeture de ce secteur dans la pétition.

Qu'en retenir ?"

En son absence, nous attendons sa réponse, déjà sollicitée sans succès !

LE 1^{ER} POINT DE L'ORDRE DU JOUR CONCERNAIT LE PROJET DE FUSIONNER PRESIDENCE ET DIRECTION GENERALE (DECRET CONCERNANT L'ORGANISATION DE L'INRA)

Nous sommes intervenus pour dire que la concentration des pouvoirs sur une seule tête n'était acceptable qu'à supposer l'exercice réel de contre-pouvoirs. Ce fut l'occasion de dire devant nos Tutelles, le mauvais état de la prise en compte des avis du personnel dans la maison.

Intervention CFDT

"Le projet de décret relatif à l'INRA ne nous choque pas dans sa volonté de mieux redéfinir l'équilibre des pouvoirs entre Président et Directeur Général.

Pour apporter une réelle amélioration dans le fonctionnement de l'INRA, ce décret est totalement insuffisant. Il faut en effet redéfinir en parallèle les modalités d'exercice des contre-pouvoirs, que ce soit au niveau scientifique en assurant la réelle indépendance du Conseil Scientifique (équilibre nommés-élus par exemple) ou bien des Commissions d'Evaluation et leur composition (pas d'élus actuellement dans ces commissions) ou encore dans une définition plus précise du rôle des Conseils divers et de la prise en compte de leur avis.

Pour nous, renoncer au bicéphalisme va dans le bon sens, si on ne concentre pas l'ensemble de pouvoirs sur une tête sans garantie renforcée d'exercice des contre-pouvoirs à côté.

Ce projet de réforme s'arrête au milieu du gué."

LE 2^{EME} POINT DE L'ORDRE DU JOUR EST CLASSIQUE A CE CONSEIL DE MARS : IL S'AGIT DU POINT FINANCIER SUR L'ANNEE ECOULEE (COMPTE FINANCIER ET RAPPORT DE L'ORDONNATEUR)

Nous sommes intervenus de façon brève.

Intervention CFDT

"Compte-tenu du budget catastrophique en 2003 que nous n'avons pas arrêté de dénoncer en Conseil d'Administration, nous ne pouvons approuver ce compte financier. Le fonds de roulement est catastrophique.

Toutefois, afin de ne pas mettre en doute la fiabilité du travail effectué, nous nous contenterons de nous abstenir."

Le débat a fait ressortir les dangers que représente un fonds de roulement aussi faible que celui de l'INRA aujourd'hui (3 jours).

Le représentant du Budget a mis en garde contre l'augmentation des dépenses, sensibles depuis plusieurs années, qui ne pourra plus être financée par l'Etablissement. Il a néanmoins été incapable de répondre aux questions des professionnels sur le niveau qui lui semblerait opportun pour ce fonds de roulement.

Nous avons émis des doutes sur la volonté du Budget d'augmenter notre dotation pour faire face aux dépenses nouvelles, ce qui accroissait notre inquiétude sur l'avenir de la recherche publique.

Les gestionnaires ont souligné l'état de tension extrême dans lequel ils se trouvaient actuellement. Le représentant du budget ayant rappelé que les mesures de restriction budgétaire s'étaient appuyées sur le constat d'un fonds de roulement trop élevé il y a deux ans, le représentant du Ministère de la Recherche a émis le souhait qu'une nouvelle forme de régulation soit trouvée pour ajuster les dépenses et les ressources sur un plan pluriannuel.

Un dernier problème est apparu : les nouvelles modalités de gestion du budget en 2006 ne permettront plus de jouer sur les Autorisations de Programme (AP = moyens affectés sur plusieurs années) : les budgets seront entièrement gérés en Crédits de Paiement (CP = moyens effectivement disponibles l'année considérée). **Il faudra donc parvenir à financer la totalité des autorisations de programme avant le démarrage du nouveau système budgétaire pour éviter d'être dans le rouge.**

VOTE : approbation à l'exception des 3 abstentions de la CFDT (INRA et Fédération)

LE 3^{EME} POINT DE L'ORDRE DU JOUR CONCERNAIT LA 1^{ERE} DECISION MODIFICATIVE AU BUDGET PRIMITIF DE 2004 (DM1).

Par rapport aux documents dont nous disposions avant d'entrer en séance, le Ministère de la Recherche a précisé que le **reliquat 2002** était **budgeté** (nouveaux documents distribués en séance) conformément aux engagements gouvernementaux.

Intervention CFDT

"Nous sommes surpris de la tonalité de cette Décision Modificative (DMI) : il s'agit essentiellement d'affecter des reports et des produits de ventes mobilières et immobilières. Alors que l'actualité nous laissait penser que les promesses gouvernementales trouveraient leur traduction ici, nous ne voyons que ce qui concerne le complément de versement de la subvention du Ministère, mais pas l'affectation des postes budgétaires complémentaires. Même si ces promesses ne parvenaient pas à satisfaire nos revendications concernant l'emploi -chercheurs et ITA- et les moyens des laboratoires, nous étions en droit d'espérer que le sujet soit complètement abordé dans cette DMI.

Nous interpelons ici solennellement les Tutelles -budget, recherche, agriculture- pour savoir ce qu'il en est des promesses effectuées par le gouvernement Raffarin. Pouvez-vous nous communiquer le nombre de postes ouverts et l'origine budgétaire de ces derniers ?

Nous savons que le Conseil d'Administration du CNRS, comme nous, a bénéficié, hier, des renseignements sur les aspects budgétaires.

Nous vous demandons de vous engager, dès cette DMI, sur ces nouveaux éléments, sans quoi personne à l'INRA ne pourra croire en des promesses non concrétisées."

Le représentant de la Recherche a alors évoqué l'engagement pour l'emploi : 120 emplois en 2004 dont les modalités d'exécution sont en discussion avec les organismes. Cela ne figure pas en DM car il y a un coût à traduire.

Mais l'engagement est solennel pour **20 postes à l'INRA** :

- recrutements en externe : 2 IR, 8 IE, 2 AI, 3 TR, 3 AJT et 2 AGT

- promotions en interne : 4 IE, 2 AI, 3 TR et 2 AJT.

Le total externe et interne dépasse 20 car les niveaux de recrutement sont différents par rapport à l'autorisation du Ministère pour prévoir les promotions internes.

Reste posée clairement la question du financement : y a-t-il réellement un apport nouveau ou le Ministère demandera-t-il à l'INRA de financer sur sa dotation actuelle ?

En conclusion, notre intervention a permis de faire officialiser dans l'Institut l'existence de postes de titulaires – en nombre insuffisant par rapport aux 110 postes perdus – mais sans arriver à en connaître l'origine du financement.

VOTE : approbation à l'exception des 3 voix CFDT (INRA et Fédération) contre.

LES AUTRES POINTS DE L'ORDRE DU JOUR :

• **Augmentation du nombre de partenaires du GIP Ecofor.** La CFDT s'y est opposée, car ce GIP emploie du personnel propre non statutaire (le projet a été voté).

• **Rapport d'activités 2003 de l'INRA** : nous avons demandé

- un bilan de la vie des start-up initiées depuis plusieurs années à l'INRA ;

- une diffusion **pédagogique** (document powerpoint) du contenu d'INRA 2020 pour que chacun puisse connaître ce travail avant les débats sur la loi d'orientation.

Un commentaire à noter : le représentant de la Technologie est revenu sur les points d'ordre du jour du début de séance pour saluer la baisse du pourcentage de dépenses liées au personnel dans le budget global ("*c'est une bonne évolution*"). **Nous avons signalé notre désaccord.**

• **Information sur l'existence proche d'une convention entre l'INRA et le Ministère de l'Agriculture.**

• **Information sur la consultation dans l'organisme en préalable à la loi d'orientation et de Programmation sur la Recherche** (voir documents Direction Générale maintenant sur l'Intranet INRA).

Les syndicats n'ayant pas reçu le document complet destiné aux seuls Directeurs d'Unités, nous avons dénoncé cet état de fait. Nous avons indiqué par ailleurs que la CFDT souhaitait :

- que la réflexion à venir se fasse en lien avec la société civile,

- que cette réflexion conduise à un plan pluriannuel d'emploi de titulaires,

- et que les moyens soient mis en œuvre pour recourir à un recrutement précoce des chercheurs (dès la fin de la thèse).